En 2022, la baisse du nombre de lits en état d’accueillir des patients s’accentue - Premiers résultats de la statistique annuelle des établissements de santé (SAE) 2022

Au 31 décembre 2022, 1 338 hôpitaux publics, 658 établissements privés à but non lucratif et 980 cliniques privées composent le paysage hospitalier français, dont le nombre de sites géographiques continue de diminuer lentement.

Les capacités d’accueil de ces 2 976 établissements de santé se répartissent entre hospitalisation complète (374 000 lits) et partielle (85 000 places). En 2022, le recul du nombre de lits en état d’accueillir des patients s’accentue (-1,8 %, après -1,4 % en 2021) et reste plus rapide qu’avant la crise sanitaire (-0,9 % par an en moyenne). En revanche, le nombre de places continue de progresser (+3,1 %), à un rythme plus soutenu qu’avant-crise (+2,5 % par an). La hausse continue d’être plus élevée en moyen séjour (+5,8 %) qu’en court séjour (+4,2 %) ; elle demeure faible en psychiatre (+0,3 %).

En 2022, les capacités de prise en charge en hospitalisation à domicile augmentent de 1,6 %, après deux années de forte progression (+6,8 % en 2021 et +10,5 % en 2020) marquées par le contexte de crise sanitaire. Elles représentent ainsi 7,9 % des capacités d’hospitalisation complète en court et moyen séjour (hors psychiatrie), contre 2,1 % en 2006.

Après une nette augmentation en 2020 (+3,6 %) en réaction à la crise sanitaire, le nombre de lits de soins critiques poursuit son reflux (-1,7 %). En particulier, la capacité d'accueil en réanimation diminue de 4,7 % en 2022, mais elle reste supérieure de 5,1 % à ce qu'elle était fin 2019.

A propos de la DREES

La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) est le service statistique ministériel dans les domaines de la santé et du social. Créée par décret en 1998, elle fait partie du service statistique public. A ce titre, son action s'appuie sur un engagement déontologique fort reposant notamment sur l'indépendance, la qualité, le respect du secret statistique, l'impartialité et l'objectivité.

La DREES intervient également en appui à la conception et à l'évaluation des politiques publiques.
Elle apporte par ailleurs ses compétences pour développer le partage des données, algorithmes et codes au sein des ministères chargés de la santé et des solidarités.

Ce message et toutes les pièces jointes sont établis à l'intention exclusive des destinataires et les informations qui y figurent sont strictement confidentielles.
Toute utilisation non conforme à sa destination, toute diffusion ou toute publication totale ou partielle, est interdite.
L'Autorité de la statistique publique veille au respect de l'égalité de traitement dans l'accès aux publications statistiques, tout accès préalable accordé étant strictement limité et contrôlé. A la levée de l'embargo, l'ensemble de ces publications est disponible sur le site https://drees.solidarites-sante.gouv.fr
Si vous n'êtes pas le destinataire de ce message, vous ne devez ni le copier ou le faire suivre, ni le divulguer ou en utiliser tout ou partie.